

L'EAU EST À NOUS !

Un bien commun indispensable à la vie



Siège FDC : 63, avenue de la République 75011 Paris

Tél. FDC : 04 78 83 18 23 ou 06 07 95 86 01

E-mail FDC : contact@leformateurdescollectivites.fr

Site internet FDC : www.leformateurdescollectivites.fr



L'EAU EST À NOUS !

L'eau, bien commun de l'humanité

La disponibilité en eau est une des clés de la distribution des êtres vivants à la surface de la terre, seule planète de notre système solaire à être pourvue d'une hydrosphère. Inégalement répartie selon la latitude, le climat, la nature des sols, l'eau se trouve néanmoins en abondance dans la nature. Elle est le constituant majeur de toute matière vivante. C'est le patrimoine naturel le plus précieux de l'humanité. Privé d'elle, c'est la mort au bout de trois jours. Les sociétés humaines en sont totalement tributaires et l'utilisent pour les besoins de la vie quotidienne, pour l'agriculture, pour l'industrie, comme énergie, comme moyens de transport... Ses fonctions vitales, alimentaires et sanitaires sont primordiales.

Peu de personnes se préoccupent de savoir d'où et comment leur est amenée au robinet cette source de vie. Dans de nombreuses régions du monde, sources, rivières et fleuves abondent. Presque... Car, bien que l'eau recouvre plus des deux-tiers de la surface planétaire, seulement un peu moins de trois pour cent de celle-ci est douce, dont un pour cent sous forme liquide. Or, l'eau douce est vitale pour la plupart des espèces et fournit la quasi-totalité de l'eau bue par les hommes.

Aujourd'hui en France, 70 % de l'eau potable provient par forage ou par puisage aux sources des nappes souterraines, les nappes phréatiques. Le reste provient des eaux de surface : rivières et lacs. Tous ces gisements sont renouvelables, la pluie et

la neige contribuant à les remplir, à raison de 200 milliards de mètres cubes par an environ.

A priori, pas de quoi s'alarmer.

Mais attention, les modes humains d'utilisation de l'eau n'ont pas tous le même niveau de conséquence, certains sont dramatiques. L'action des hommes combinée à la hausse de la température moyenne liée au réchauffement climatique commence à engendrer des effets qu'il faut sérieusement mesurer sous peine de mettre gravement en péril le fragile équilibre de la nature.

L'eau se situe certes au centre d'enjeux transversaux, sociaux, économiques, environnementaux et territoriaux, mais son accès, sa préservation et sa répartition n'en demeurent pas moins des droits fondamentaux qui doivent, non seulement s'inscrire dans les constitutions des états, mais aussi dans la Déclaration universelle des droits humains.

→ 28 juillet 2010,
une date à retenir :

Sur proposition de la Bolivie, l'Assemblée générale des Nations Unies vote une résolution historique pour le droit d'accès à l'eau et à l'assainissement. Elle reconnaît pour la première fois le droit fondamental à une eau potable, salubre et propre. Cette résolution est un premier pas politique qui devrait permettre de faire avancer l'application concrète de ce droit dans les prochaines années dans le monde.

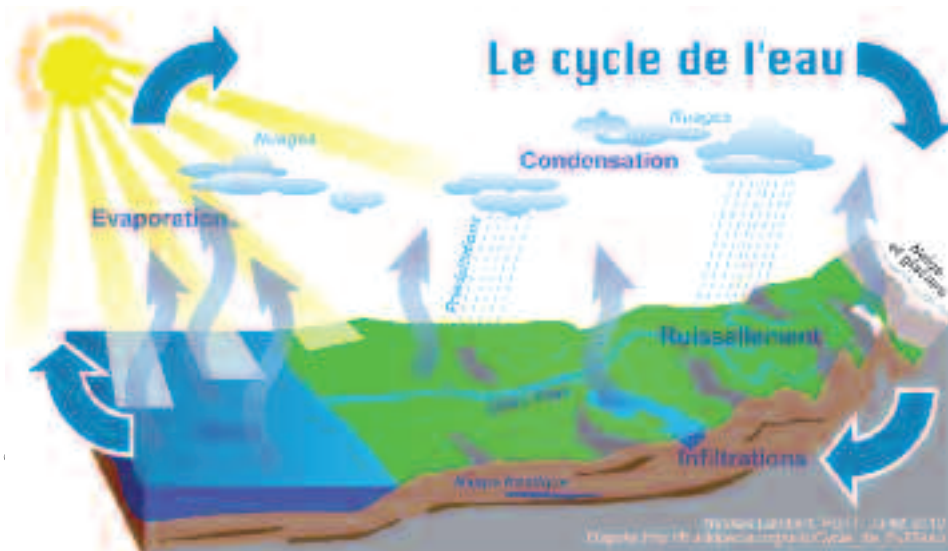
Du cycle de l'eau à nos robinets, des mesures nécessaires



© : Thierry Michau

Du fait de son importance, autant pour sa qualité, son accès et sa disponibilité, il est essentiel que l'eau soit protégée par un cadre réglementaire. Tout au long de l'histoire, du chasseur-cueilleur au consommateur du monde moderne, toutes les sociétés se sont pourvues d'un code de conduite, écrit comme non-écrit.

Dans les régions du monde où les précipitations et les réserves manquent, mais aussi là où il faut se prémunir contre la surabondance, les moussons, les règles d'accès comme de distribution sont un facteur central de l'organisation sociale. Sans un effort concerté, il n'est pas possible de prendre les mesures nécessaires pour forer, irriguer, se protéger des inondations et des épidémies, traiter, assainir, distribuer, éviter les gaspillages et rationner équitablement. La qualité de l'eau, et donc son traitement, est primordiale. Ce traitement suit aujourd'hui des chemins de plus en plus complexes. Les eaux souterraines sont souvent celles qui demandent le traitement le plus léger étant donné les pouvoirs filtrant des sous-sols. Celui des eaux de surface, rivières et lacs, est indispensable en raison de la vie organique et aquatique s'y trouvant. On peut également produire de l'eau potable à partir de l'eau de mer, par dessalement. Enfin, contrairement à une idée reçue, l'eau potable accessible à nos robinets n'est pas produite par des stations d'épuration d'eau usée. Cette eau traitée est rejetée dans le milieu naturel et contribue ainsi au cycle de l'eau.



Sur un stock total d'eau planétaire de 1,4 milliard de km³, seuls 3,626 millions de km³ sont de l'eau douce.

UNE RESSOURCE FRAGILE, SOURCE DE CONFLITS 1

Des réserves dans un état préoccupant en proie aux convoitises

La perspective de changement climatique et les pressions nombreuses exercées par la société industrielle productiviste sur les réserves d'eau annoncent un peu partout sur la planète des changements radicaux. En matière de ressource hydrique, ces pressions vont entraîner dans des zones fortement peuplées, ici un renforcement de l'aridité, là des pluies diluviennes dévastatrices. La fonte des glaces et la réduction des autres réserves d'eau douce sont préoccupantes.

Partout dans le monde, le problème de pollution des eaux se généralise : contaminations industrielles et agricoles par des produits toxiques, acides, métaux lourds, utilisation abusive des nappes phréatiques, absence d'assainissement et de cycle de

traitement. Les problèmes sont pires dans les pays en développement où l'accès à l'eau est au cœur des problèmes de santé publique.

Dans les pays riches aussi, un problème de pénurie est possible tant en raison de l'accroissement de la consommation que de la difficulté d'exploiter de nouvelles ressources. Souvent impuissants pour résoudre le problème de pollutions, les gouvernements tendent à développer des « écosystèmes industriels » qui ne règlent pas la question de l'accès à une eau de qualité.

L'eau, dont on sait combien de conflits elle a déjà suscités, devient plus que jamais synonyme de compétition. Compétition entre diverses activités économiques, entre états, entre villes et campagnes... Compétition pour s'approprier l'espace de capta-

tion passant par la neutralisation de régions entières pour la construction de retenues gigantesques artificielles d'eau induisant ailleurs la diminution, le détournement de cours d'eau.

Compétition enfin pour l'usage, à travers des contrats privant de nombreuses populations d'un accès essentiel à leur survie et entraînant auprès d'autochtones une rupture avec des savoirs-faire traditionnels de gestion de l'eau pourtant précieux pour l'humanité et la préservation de la biodiversité. Enfin, on compte plus de 250 bassins fluviaux transfrontaliers. Vu le nombre important de conflits latents ou déclarés à travers le monde, la géopolitique de l'eau prend des proportions préoccupantes, tant du point de vue local que dans les relations internationales.

→ Repères :

- L'agriculture utilise environ 70% de l'eau douce de la planète, l'industrie 20%, le reste concerne la consommation et les usages domestiques. Les secteurs les plus vecteurs de pollution des eaux sont, dans l'ordre, l'agriculture, l'industrie et les ménages.
- La **pénurie** et la **dégradation** de la qualité de l'eau affectent plus de **deux milliards d'êtres humains** et coûtent chaque année la vie à 1,5 million d'enfants de moins de cinq ans.
- Un Américain consomme plus de 200 litres d'eau par jour, un Français 150 litres, un Malgache moins de 5 litres. L'Organisation Mondiale de la Santé a fixé à **40 litres la quantité nécessaire** par jour et par personne.
- Il faut actuellement en moyenne **3 000 litres d'eau pour produire la ration quotidienne** d'un être humain.
- On recense à travers le monde une dizaine de zones à conflit hydrique potentiel, **combien de guerres l'eau suscitera-t-elle demain ?**

Victime du productivisme et du libéralisme économique.



L'usine de Saint-Vulbas (01), spécialiste des traitements des pyralènes, suspectée d'avoir massivement pollué le Rhône aux PCB.

Au Moyen-Âge déjà, l'artisanat et les premières industries telles que le travail du cuir ou la teinture des étoffes ont consommé et pollué d'importantes quantités d'eau. Aujourd'hui, la géographie des dégradations des réserves en eau liées à la révolution industrielle est éloquent. Elle montre que l'Humanité a presque partout basculé dans l'ère des pollutions à grande échelle. Tous les pays industrialisés sont frappés. En France par exemple, la quasi-totalité des fleuves est contaminée par les PCB (pyralènes), dérivés chimiques chlorés cancérigènes longtemps utilisés dans l'industrie. Parce qu'ils acceptent, sans se soucier de l'environnement, d'accueillir les activités les plus polluantes venues des pays dits développés pour accéder au statut de puissance et pour rivaliser sur les marchés mondiaux libéralisés, des pays tels que le Brésil, la Chine et l'Inde connaissent des taux de croissance élevés de pollutions qui mettent sérieusement en péril leur population. Plus de la moitié du réseau fluvial chinois est touché, l'eau en Inde est largement souillée de déchets toxiques souvent importés. Recyclés hors de tout contrôle, ces déchets contribuent notablement à la pollution des eaux douces déstabilisant par ricochet l'ensemble de la chaîne alimentaire. Le cercle toxique des polluants industriels prend désormais des dimensions planétaires.



L'eau sera-t-elle le pétrole du « siècle de la soif » que va devenir le XXI^e siècle ?

Désert d'Ica, Pérou.

UNE RESSOURCE FRAGILE, SOURCE DE CONFLITS 2

L'eau, une question politique, économique et sociale

Bien qu'inégalement répartie selon les variétés climatiques, les hommes ont su, au fil du temps, s'adapter pour leurs besoins en eau potable. Mais, l'explosion démographique et les politiques de plus en plus tournées vers une logique productiviste font que la question des accès à l'eau pose aujourd'hui une variété d'inquiétudes quant aux possibilités d'un accès équitable à tous, dans de bonnes conditions d'hygiène.

L'urbanisation croissante est un problème particulièrement criant.

De plus en plus de villes aujourd'hui dépassent la dizaine de millions d'habitants.

Lorsqu'il y a pénurie, absence d'infrastructures de distribution comme d'évacuation des eaux, la situation des habitants est souvent épouvantable.

Globalement, les problèmes posés en milieu urbain sont radicalement différents du monde agricole traditionnel. Contrairement au milieu agricole, les besoins en eau d'une ville, lieu de concentration humaine, ne peuvent être satisfaits par le seul volume des précipitations sur sa superficie. Ceux-ci dépendent donc d'un réseau hydraulique naturel ou construit par l'homme concentrant une partie des ressources en eau de vastes territoires que l'on peut aussi construire sans pour autant léser les populations rurales. Malheureusement, les équipements de captage, d'adduction et de distribution d'eau, indispensables à tous les habitants de nombreuses mégapoles, particulièrement en Asie, en Afrique, en Amérique latine, ne sont pas réalisés depuis des décennies ou sont confiés à des intérêts privés

qui se concentrent uniquement sur des populations solvables. Une confrontation cruelle s'est ainsi installée entre des riches habitants de quartiers propres et bien pourvus, et de vastes étendus urbaines pauvres marquées par le manque et la cherté de l'eau potable, uniquement accessible à des fontaines ou livrées par des marchands peu scrupuleux. L'eau y est généralement vectrice de graves problèmes sanitaires liés à l'absence de contrôle et de traitement adéquat. De plus, la ressource disponible est souvent soumise à l'amoncellement d'ordures en tous genres.

Non seulement, les gouvernements actuels de nombreux pays sont solidaires d'intérêts strictement privés interdisant la construction d'équipements pertinents, mais ils refusent aussi toute solution passant par le développement économique des populations pauvres et par une véritable démocratisation de la vie publique, celle-ci induisant l'égalité des droits.

→ Repères :

- En 2007, **en France**, premier utilisateur européen et troisième producteur mondial, **des pesticides** ont été détectés dans **91 % des points** de suivi de la qualité **des cours d'eau** et dans **59 % des points** pour les **eaux souterraines**.
- Seuls **30 % des foyers dans le monde** sont reliés à l'égout.
- Près de **90 % des eaux usées urbaines** sont rejetées **sans le moindre traitement**.
- A **Mexico**, ville de 20 millions d'habitants, l'eau pompée pour alimenter la ville dépasse de **plus de 50 % les capacités de la nappe phréatique**.
- Depuis 2008, pour la première fois dans l'histoire de l'Humanité, **la majorité des habitants de notre planète vit dans les villes**.

Les campagnes demain, seront-elles plus polluées que les villes ?



"Ulva armoricana", algue verte invasive, Côte d'Armor.

© RLD

En quelques décennies, des régions entières ont vu disparaître leurs zones humides naturelles au profit de systèmes d'irrigation qui ont irrémédiablement perturbé l'écosystème originel. Des cultures inadaptées ont été introduites. Destinées à l'exportation, elles menacent aujourd'hui l'équilibre écologique et la sécurité alimentaire de populations indigènes qui, pour certaines, se sont trouvées chassées de leurs terres ancestrales. La généralisation de l'agriculture intensive productiviste, par un recours systématique aux engrais et pesticides chimiques, entraîne dans le monde rural une pollution irrémédiable de la ressource avec, à la clé, la mise en danger de la santé et la multiplication des conflits autour de l'usage de l'eau. Proche de nous, la Bretagne est un bon exemple de ce qu'il ne faut pas faire. L'ensemble de la région est classé en «zone vulnérable aux nitrates d'origine agricole» après que se soit installée l'industrie porcine et avicole. Alors que 80 % de l'eau des robinets bretons provient des rivières de Bretagne, entre 1970 et la fin des années 1990, leur pollution moyenne a été multipliée par 7. Celle-ci a engendré de sérieuses conséquences sanitaires, socioéconomiques et écologiques, comme le phénomène spectaculaire et nauséabond des « marées vertes » sur le littoral, l'appauvrissement de la biodiversité et la dégradation de la qualité de l'eau fournie à la population. Seules de nouvelles orientations politiques permettront de renverser la tendance.



L'EAU, UNE SOURCE DE PROFITS

Les multinationales de l'eau

Pendant des années, les compagnies privées ont réalisé d'énormes profits avec l'eau potable. Nos factures d'eau ont servi à acheter des studios de cinéma, des compagnies de téléphone portable, des chaînes de télévision ou encore à investir dans la restauration collective, les transports privés, les pompes funèbres... En France, les compagnies telles Veolia (ex-Générale des eaux, ex-Vivendi), Suez-Ondeo (ex-Lyonnaise des eaux) ou Saur sont en situation de quasi-monopole. 72% de la population française utilise de l'eau distribuée par les compagnies privées alors que les prix pratiqués en régie publique sont inférieurs. Pour une facturation moyenne de 3 euros par mètre cube à l'usager, c'est un marché global annuel de plus de 90 milliards d'euros. Sous forme de contrat de délé-

gation de service public passé avec les collectivités locales, ces multinationales, qui prétendent promouvoir la marchandisation de l'eau sur toute la planète avec le soutien de la Banque mondiale, détiennent en France 80 % du marché de la production et de la distribution ainsi que la majeure partie de l'assainissement des eaux usées. Dans la pratique, les différences de prix recouvrent des situations hétérogènes de contexte mais les opérateurs privés faussent les règles. Ce quasi-monopole est de plus en plus contesté en raison de dérives multiples : opacité de gestion, sur-facturation, manque d'entretien des réseaux entraînant des gaspillages importants, manque de rigueur des études techniques lors d'opérations proposées aux collectivités. Tous ceux qui étudient la gestion de l'eau, asso-

ciations, grands corps d'état, ont tour à tour dénoncé des pratiques et des tarifs souvent abusifs générant des bénéfices faramineux distribués aux actionnaires et transformés en investissement dans d'autres secteurs d'activité. Le marché de la dé-pollution est la nouvelle poule aux œufs d'or et l'occasion de faire payer aux collectivités la mise en place de technologies sophistiquées. Enfin, l'emprise de ces entreprises, qui savent pratiquer un lobby efficace en direction des élus et profiter de l'absence d'une autorité régulatrice, s'étend à présent sur tous les domaines de la gestion de l'eau : la normalisation et les brevets, et surtout la recherche-développement, promesse de juteux nouveaux profits.

Or, ce cartel de l'eau constitue une exception française, puisque dans le monde, moins de 10% des marchés de l'eau sont confiés à des opérateurs privés.

Il faut le dire et le redire, l'eau, ressource vitale et primordiale, est un bien public!

→ Repères :

- **Veolia et Suez** sont présents dans **69 pays** sur les cinq continents.
- De 2000 à 2007, la population urbaine mondiale desservie par les **opérateurs privés** a augmenté de **94 millions à 160 millions** d'habitants, soit une part de marché de 7 %.
- L'eau représente la **troisième industrie mondiale** après le pétrole et l'électricité.
- Au **Royaume-Uni**, les compagnies des eaux privées **perdent 30 % de l'eau transportée**.
- Pollués-payeurs, les **ménages** de Seine-Normandie paieront, en 2012, **92,7 % des redevances** liées à la dépollution de l'eau. La loi sur l'eau de 2006 exonère de redevance « azote » les agriculteurs.

Vous avez dit développement durable ?



Le traitement des eaux usées, une affaire rentable.

L'eau en France se trouve aujourd'hui dans un piètre état. Pourtant, en vingt ans, le coût de l'eau a doublé sous la pression de la hausse des frais des traitements nécessaires pour lutter contre la généralisation des pollutions agricoles et industrielles. Mais, au lieu de faire payer les pollueurs, les pouvoirs publics préfèrent la politique du pollué-payeur. Ainsi, ce sont les ménages aujourd'hui qui financent à 85% les actions de dépollution. Pourtant, cette politique est un échec cuisant et les pouvoirs publics continuent de soutenir la production et la concentration à outrance entraînant pour la chaîne de dépollution des conséquences inquiétantes. La « marée grise » des boues d'épuration est une véritable bombe à retardement. Elles concentrent tous les polluants qu'on a coûteusement réussi à séparer d'une eau rendue ensuite aux rivières. Incinérées, elles génèrent de la dioxine, revendues aux agriculteurs comme engrais, elles font courir un sérieux risque de santé publique et l'agro-alimentaire commence à se méfier ; enfouies il y a des risques d'infiltration. La dégradation, donc, s'étend. La chaîne d'assainissement des eaux usées est encore incomplète, les opérateurs qui exploitent le filon le savent mais c'est la fuite en avant. Veolia détient le monopole en France de l'élimination des boues par incinération et les pouvoirs publics continuent de défendre les politiques visant à exonérer les pollueurs.



Libéralisation, marchandisation, les entreprises privées de l'eau nous ont fait rentrer dans une ère d'inquiétude et de soupçon.

L'EAU EST A NOUS, LA MOBILISATION GRANDIT 1

Agir pour la réappropriation publique

C'est à l'aube des années 2000 que la question de l'accès à l'eau commence à faire l'objet d'une forte mobilisation à travers le monde. Un «Contrat mondial de l'eau» est lancé, promu par de nombreuses personnalités dont Danielle Mitterrand. Il vise en premier lieu à faire reconnaître l'eau comme bien commun de l'humanité et affirme l'impérieuse nécessité d'une gestion publique.

En France, «l'Association pour un Contrat Mondial de l'Eau» voit le jour en 2001. Elle participe en 2003 lors du Forum alternatif mondial de l'eau de Florence à l'appel international aux Maires de France pour un retour en régie directe des services d'eau et d'assainissement.

A Varages, petite ville du Var, la Régie publique est déjà une réalité : le maire, Michel Partage, s'y était engagé dès 2001. En 2005, il interpelle les élus et usagers des communes de France pour les inciter à mutualiser leurs expériences et créer les outils permettant le retour à une gestion publique de l'eau. C'est «l'appel de Varages», signé par de nombreux élus et personnalités, qui donnera naissance à l'«association EAU», qui aide et accompagne les collectivités publiques françaises et étrangères souhaitant rester ou revenir en gestion publique. L'association mène également des campagnes de sensibilisation.

Ces dernières années, la mobilisation s'est accélérée.

En publiant en 2007 une enquête qui révèle le scandale de la gestion de l'eau par le privé, la revue *Que Choisir* introduit le débat auprès du grand public ; Le journaliste Marc Laimé, auteur du livre «*Le Dossier de l'eau : pénurie, pollution, corruption*», crée le site «*Eaux-Glaciées*», qui se veut être une «agence de presse alternative» sur les enjeux de la gestion de l'eau et offre une mine d'informations et d'éclaircissements.

L'annonce de la re-municipalisation de l'eau à Paris finit de démontrer qu'il est possible de se passer du privé.

Les collectifs se multiplient, notamment en Île-de-France où le SEDIF, alors en charge de la gestion de l'eau pour 144 communes, doit réélire son président à quelques mois de la fin du contrat qui le lie à Véolia. La «*Coordination Eau Île-de-France*» est

créée, qui rassemble associations, élus et citoyens fortement engagés pour une gestion publique du SEDIF.

André Santini réélu à la tête du SEDIF, Véolia reconduit, la bataille est loin d'être gagnée mais elle aura permis une prise de conscience des usagers, formidable appui pour les élus qui souhaitent œuvrer concrètement pour revenir en régie publique.

→ Le peuple italien se mobilise !

Berlusconi veut autoriser la privatisation de l'eau ?

Juillet 2010, à l'initiative du Forum citoyen et d'organisations de la gauche, 1,4 million de signatures ont été remises pour exiger le maintien de la gestion publique comme règle unique et demander la tenue d'un référendum, qui est en Italie organisé de droit à partir de 500 000 signatures. On n'en a jamais réunies autant dans une pétition publique en Italie. Il reste maintenant aux électeurs de transformer ce référendum en victoire politique.

Sur le web :

ACME-France : Association pour un contrat mondial de l'Eau - www.acme-eau.org/
Association EAU : Elus, Associations, Usagers - www.eaupublique.fr/
Site de Marc Laimé : www.eauxglacees.com
Coordination Eau Île-de-France : <http://eauidf.blogspot.com>
ATTAC : www.france.attac.org
Coordination des associations de consommateurs d'eau : www.cace.fr/

Deux films militants à découvrir !



L'implication des citoyens est un élément essentiel de la bataille pour un retour en régie publique de l'eau. Le travail mené par les associations de consommateurs ou d'action citoyenne a un impact considérable sur l'opinion publique. Le réseau Aquattac, qui coordonne l'ensemble des activités sur l'eau des militants d'Attac en Europe, soutient ainsi le travail des cinéastes Leslie Franke et Hermann Lorenz, dont le film «*Eau, Service Public à Vendre*» dénonçait la recherche frénétique du profit au détriment de la qualité de l'eau.

Leur nouvel opus : «*Water makes money*» veut montrer les ombres au tableau de l'expansion brillante de Veolia et Suez et prouver par l'exemple de la France que leur main mise sur l'eau peut être stoppée. Sortie prévue le 23 septembre 2010. «*Water makes money*» est financé et distribué grâce à une importante mobilisation citoyenne.

www.watermakesmoney.com/fr/



«*Flow : For love of water*», c'est trois ans d'investigation documentaire sur la crise mondiale de l'eau et sur la privatisation croissante de l'approvisionnement mondial en eau douce. Il a été diffusé en 2008 sur ARTE. Des États-Unis à l'Afrique du Sud en passant par le Rajasthan et la Bolivie, la réalisatrice Irena Salina a interrogé scientifiques, militants écologistes, porte-parole d'entreprises ou simples citoyens pour dresser un constat alarmant. Réquisitoire contre les multinationales avec pour objet l'ouverture du débat, sa sortie en salle en France est actuellement empêchée par une action en justice de Suez, véritable entrave à la liberté d'expression.

www.flowthefilm.com/



L'EAU EST A NOUS, LA MOBILISATION GRANDIT 2

Les Porteurs d'eau, une mobilisation politique et citoyenne à l'initiative de France Libertés Fondation Danielle Mitterrand.

Depuis plus de quinze ans, alors que la question de l'accès à l'eau n'était pas encore un problème reconnu par les gouvernements, Danielle Mitterrand, accompagnée de membres

de sa fondation, parcourt la France et le monde pour mobiliser l'opinion, au sein des forums sociaux, auprès des pouvoirs publics et des organisations internationales. La fondation s'est donné pour mission de protéger et répartir équitablement les ressources en eau, pour tous, et tout particulièrement pour les plus démunis. En Bolivie, un projet communautaire d'accès à l'eau a été créé ; au Brésil, une école de l'eau a été implantée ; en Inde, une centaine de bassins de collecte des eaux pluviales ont été réalisés afin d'améliorer les moyens de subsistances des pauvres et plus particulièrement des femmes. Elle défend aussi inlassablement l'inscription du droit à l'eau dans les constitutions, la création d'une Haute autorité mondiale de l'eau et... la re-municipalisation de l'eau. Pour la Journée mondiale de l'environnement, le 5 juin 2010 à Paris, sur le parvis de l'Hôtel de ville, Danielle Mitterrand et France libertés entourés d'une centaine d'élus de la République, ont lancé une nouvelle campagne. Objectif : recruter un million de Porteurs d'eau, autant de voix pour faire que l'accès à l'eau soit enfin un droit pour tous. La «feuille d'eau», objet porteur de sens, utile et militant, est le signe de reconnaissance de cette nouvelle communauté militante. Créé spécialement pour la fondation par le designer Philippe Starck, ce contenant est conçu pour susciter la curiosité, rechargeable au robinet et entièrement recyclable. Il permet de changer son comportement au quotidien en remplaçant



Feuille d'eau, signe de ralliement des porteurs d'eau.



© Dominique Issermann - l'Agence verte

« Ce n'est pas aux entreprises de définir la politique de l'eau. Nous quand on dit « l'eau pour tous », c'est bien l'eau pour tous. Elles, c'est l'eau pour tous ceux qui peuvent payer. »
Danielle Mitterrand

l'eau en bouteille, un geste incontournable et efficace en matière de prévention des déchets. Être porteur d'une feuille d'eau, c'est aussi et surtout porter et véhiculer les valeurs humanistes et modernes de partage et de protection. Devenir Porteur d'eau, c'est s'engager pour l'eau. C'est aussi soutenir financièrement les campagnes de mobilisation et les projets sur le terrain partout dans le monde de la Fondation Danielle-Mitterrand.

→ La Charte des Porteurs d'eau

1. **L'eau n'est pas une marchandise**, l'eau est un bien commun, non seulement pour l'Humanité, mais aussi pour le Vivant.
 2. Afin de garantir la ressource pour les générations futures, **nous avons le devoir de restituer l'eau à la nature** dans sa pureté d'origine.
 3. **L'accès à l'eau est un droit humain fondamental** qui ne peut être garanti que par une gestion publique, démocratique, transparente, inscrite dans la loi.
- Pour signer la Charte, devenir Porteur d'eau et en savoir plus encore : www.france-libertes.fr

C'est quoi, être porteur d'eau ?



© Pellicam

« Pour que l'accès à l'eau devienne un droit de l'homme, je bois et transporte une eau libre et universelle. Bien commun de l'Humanité, l'eau n'a pas de prix. Vous aussi rejoignez la communauté des Porteurs d'eau ! »

Être un Porteur d'eau, c'est participer, localement, au mouvement mondial qui œuvre pour que l'eau ne soit plus une marchandise et que l'accès à l'eau devienne un droit universel. C'est également s'engager dans sa vie quotidienne en portant l'idée que nous sommes tous responsables, chacun à notre niveau, de la sauvegarde de cet élément irremplaçable.

Pour devenir Porteur d'eau, il suffit de signer la Charte des porteurs d'eau et se procurer son signe de reconnaissance, la feuille d'eau.

Ils sont Porteurs d'eau et soutiennent la campagne en France :

Evo Morales, Martine Billard, Hélène Franco, Gabriel Amard, Guy Queytan, Christian Favier, la Ligue de l'enseignement, la Ville de Paris, le Conseil général de Gironde, Cécile Duflot, Bertrand Delanoë, Benoît Hamon, Jane Birkin, Manu Chao....



L'EAU EST A NOUS, LA PREUVE PAR L'EXEMPLE 1

Premiers pas vers un nouveau service public de l'eau pour les franciliens ?

Offrir aux usagers parisiens un meilleur service au meilleur coût, Bertrand Delanoë avait annoncé pendant la campagne des municipales 2008 que l'eau serait re-municipalisée s'il était réélu maire de Paris. Au milieu des années 80, Jacques Chirac, alors maire de la capitale, avait attribué la distribution de l'eau aux deux principales sociétés privées, la Lyonnaise des eaux et la C.G.E., et conservé la production en régie municipale. Porté par la majorité de gauche, l'UMP, le Nouveau Centre et le MODEM ont voté contre, le vote du Conseil de Paris de novembre 2008 a mis un terme à cette privatisation de l'eau parisienne et à la distribution, à des actionnaires, de dividendes

sur le dos des usagers d'un bien fondamental. La régie publique «Eau de Paris», présidée par Anne Le Strat, est donc aujourd'hui l'interlocuteur unique de tous les usagers et abonnés, et l'organisme responsable depuis le captage, de la production, de la distribution et la facturation. Maintenant, la Ville de Paris définit directement sa politique de l'eau, contrôle son opérateur et fixe les grands objectifs fondateurs d'un service public transparent porteur d'exigences nouvelles. L'eau étant globalement moins consommée qu'auparavant, le service devenant donc plus cher, les questions de mutualisation et de gain d'échelle de toute la chaîne du cycle de l'eau parisienne étaient posées. Des

voix se font maintenant entendre pour agir en ce sens au niveau de l'agglomération et du bassin parisien. Un service public de l'eau au niveau de Paris-métropole est pertinent. Faire face à la mainmise des compagnies privées, se réapproprier toutes les compétences techniques, promouvoir la recherche et le développement public, investir pour avoir le meilleur niveau possible de service et de tarifs à destination de tous les usagers franciliens sont des défis qui méritent d'être défendus. Si, en moyenne en France, 25% de l'eau mise en distribution n'arrive jamais à destination et que le meilleur élève est Paris avec 3,5% de l'eau gaspillée, il est nécessaire de mettre aujourd'hui en œuvre un partage raisonné des compétences et des outils. Pour trouver les réponses solidaires aux défis technologiques, sanitaires et environnementaux touchant la région Île-de-France, comme les sécheresses récurrentes, l'élimination des diverses pollutions des eaux, on ne peut plus rester cantonné dans des régimes séparés.

→ La preuve par l'exemple à l'étranger :

En **Belgique**, chaque personne a droit à **15m³ d'eau gratuite par an**.

En **Angleterre**, un **tarif spécial** pour l'eau des **familles nombreuses et pauvres** a été mis en place. En **Irlande**, l'eau est **gratuite** de la même manière qu'en France l'école publique est gratuite. Dans nombre de **pays du sud de l'Europe** ou du **nord de l'Afrique**, les premières tranches de consommation sont vendues à un prix dérisoire par rapport au prix payé par les gros consommateurs ou les touristes dans les hôtels.

Les **premiers litres d'eau** pour la **boisson** et **l'hygiène** sont donc **vendus moins chers que les litres d'eau** pour **arroser les jardins**, nettoyer les voitures ou remplir les piscines.

Une régie publique de l'eau et un tarif progressif à Châteldon



A Châteldon, commune de 1 000 habitants du Puy-de-Dôme, la production et la distribution d'eau potable ont toujours été réalisées en régie directe, avec un tarif unique. La municipalité dirigée par Tony Bernard a décidé de mettre en place une tarification progressive suite à la sécheresse de 2003.

L'enjeu consistait à faire prendre conscience aux usagers que l'eau est une ressource naturelle rare et qu'il faut limiter les prélèvements dans le milieu naturel. Il s'agit bien de lutter contre les gaspillages sans pénaliser l'usager familial. Cette logique environnementale est complétée par une logique sociale qui vise à ce que les petits consommateurs : les familles à revenus modestes paient moins que les gros.

De fait, cette tarification progressive vise en effet à inverser les logiques qui prévalent dans bon nombre d'autres communes ou syndicats intercommunaux. A titre d'exemple, le syndicat des Eaux d'Île-de-France pratique une tarification dégressive, encourageant clairement le gaspillage. C'est aussi une façon de valoriser le travail et le statut des quatre agents qui travaillent à la production et à la distribution d'eau. Ce sont des fonctionnaires territoriaux, qui connaissent parfaitement le réseau, d'une grande disponibilité et soucieux du service rendu à l'usager.



A Paris, de la production et la distribution, un nouveau service public à notre table !

L'EAU EST A NOUS, LA PREUVE PAR L'EXEMPLE 2

Pour les Lacs de l'Essonne, gratuité de l'eau indispensable à la vie

Le 1^{er} juillet 2010, les élus de la communauté d'agglomération Les Lacs de l'Essonne ont créé la régie publique de l'eau, «*Eau des lacs de l'Essonne*», pour les villes membres : Viry-Chatillon et Grigny. Cette délibération, adoptée à l'unanimité, a fait suite à une votation citoyenne organisée dans le périmètre de l'Agglomération, du 12 au 19 juin dernier, à laquelle ont participé 4 945 personnes. Le «*Oui*» l'a emporté avec plus de 95 % des suffrages.

La particularité de cette régie est de proposer que les trois premiers litres d'eau consommés par jour et par personne soient gratuits. Cette décision a été motivée par le fait que ces trois litres d'eau sont ceux indispensables à la vie. Il s'agit de l'eau bue sans laquelle, au bout de trois jours, chaque être humain meurt. Par là, l'enjeu consiste à assurer un droit universel à l'eau potable.

Autre particularité de la nouvelle régie publique de

l'Eau des Lacs de l'Essonne, elle est la conséquence du retrait de la ville de Viry-Chatillon du Syndicat des Eaux d'Ile-de-France (SEDIF) dont elle était membre depuis 1931. Ce retrait était automatique dès lors que Viry-Chatillon et Grigny ont transféré leur compétence Eau à la Communauté d'agglomération. La première conséquence concrète du passage de la délégation de service public à Véolia, pour les adhérents du SEDIF, à la régie publique Eau des lacs de l'Essonne est une baisse de un euro par mètre cube d'eau consommé sur la facture des usagers.

Par ailleurs, le mode de gestion choisi pour la régie Eau des lacs de l'Essonne permettra aux représentants des usagers, au travers de leurs associations de consommateurs, de siéger au conseil d'exploitation du nouveau service public. Ils pourront donc participer aux décisions de leurs mandants. Ce choix s'inscrit dans la démarche qui a amené à organiser la votation citoyenne. Pour les élus de la communauté d'agglomération Les Lacs de l'Essonne, il s'agit de rendre chaque usager acteur des choix politiques proposés par leurs représentants.

La principale entrave au passage en régie publique était d'abord selon moi «dans les têtes». Celles des élus qui, enfermés depuis trop d'années dans ce dialogue mercantile avec les multinationales de l'eau, ou se pensant incompetents pour en assurer la gestion, n'osent pas faire le grand pas»

GABRIEL AMARD

brochure de votation
envoyée aux 6500 usagers,
titulaires de compteur,
personnes morales et
physiques et à la disposition
de tout usager majeur sans
distinction de nationalité
Cette brochure présentait la
position de tous les groupes
politiques de la majorité
comme de l'opposition, des
associations d'usagers et de
consommateurs et enfin la
position des organisations
syndicales
www.eauleslacsdelessonne.fr

L'eau n'a pas de prix,
vive la régie publique !



Edité par Bruno Leprince, «*L'eau n'a pas de prix, vive la régie publique !*» est le récit de la construction de la régie publique Eau des lacs de l'Essonne par Gabriel Amard, président de la Communauté d'Agglomération Les Lacs de l'Essonne. Un ouvrage vivant et didactique qui met fin à bien des idées reçues.

Oui, les réseaux de distribution appartiennent à la commune de manière irréfutable ; non, en sortant du SEDIF, il n'y a pas besoin de le racheter.

Oui, rendre l'eau potable à un coût ; non, payer les dividendes des actionnaires n'est pas une fatalité.

Oui, avec une régie publique, on peut faire baisser le prix acquitté par les usagers ; non, les majors ne pratiquent pas d'économies d'échelle...

Chacun peut lire ce livre à son rythme et trouver réponses à ses questions. Il aurait aussi pu être intitulé «*créer une régie publique, mode d'emploi*». Mais le témoignage de Gabriel Amard procède d'une ambition plus large : permettre aux citoyens usagers de ne plus se laisser bernier quand on leur parle d'eau.

Remerciements :

Pierre Ducret, Juliette Prados, Nathanael Uhl, Nicolas Lambert,
Graziella Ghilardi (France-Libertés).
Pour les photographies : Thierry Michau, Laurence Nefzi et
Jéo Beneus (Alarach-studio), Jean-Michel Vacherias.



Ici tampon collectivité :

Le

Bon de commande n°

Fournisseur : FDC

Objet : Exposition **l'eau est à nous !**

Service :

- ☐ Format : 80x120 2 200 € H.T.
☐ Format : 80x120 en location 1 000 € H.T./mois

Taux TVA : 19,60%

Date et lieu de livraison

☐ Par vos soins ☐ Par nos soins (coût en sus)

Retourner à :  63, avenue de la République 75011 Paris